



Les assistantes maternelles dans le Gard : Un métier, des profils

Qui sont les assistantes maternelles ? Quelles sont leurs conditions d'exercice ? Comment vivent-elles ce métier ? Comment perçoivent-elles leur avenir dans la profession ?

C'est entre autre à ces interrogations que l'Observatoire de la Famille a souhaité apporter des éléments de réponses lors de sa dernière enquête sur "**Les assistantes maternelles dans le Gard : un métier, des profils**".

Le département du Gard comptabilise un peu moins de 2 500 assistantes maternelles, avec un potentiel d'accueil d'un peu plus de 7 000 enfants. Néanmoins, si l'offre d'accueil collectif (halte-garderie, crèche...) est relativement bien fournie, les possibilités d'accueil auprès des assistantes maternelles sont plus limitées, avec un taux de couverture situé parmi les plus bas du pays.

Alors qu'au niveau national, les assistantes maternelles agréées constituent le premier mode d'accueil des enfants de moins de 6 ans lorsque les parents n'assurent pas eux-mêmes la garde, ce n'est pas le cas dans le département du Gard.

Par ailleurs, la profession d'assistantes maternelles, qui a pendant longtemps été confrontée à un problème de définition et de reconnaissance, a connu de profonds bouleversements au cours des trente dernières années, allant dans le sens d'une plus grande professionnalisation du métier (exercice soumis à un agrément, création de la PAJE, convention collective des assistantes maternelles...).

Néanmoins, malgré ces grandes avancées, le métier d'assistantes maternelles souffre encore d'un manque de valorisation (image d'un métier choisi par défaut, d'un métier isolé, manque de suivi et d'informations, revenus bien souvent jugés insuffisants au regard du nombre d'heures effectuées...).

Dans la continuité de ses précédents travaux sur l'accueil de la petite enfance et de l'adolescence, l'objectif de cette étude est donc de mieux cerner les conditions d'exercice des assistantes maternelles du département (horaires, salaires, lien avec le RAM), ainsi que leur vécu (relations avec les parents-employeurs, attentes vis-à-vis de l'agrément, de la formation...).

Cette enquête porte sur un échantillon de 1 475 assistantes maternelles, actuellement en activité, indisponibles ou en formation. Elle a été conduite selon les principes édictés par la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), garantissant la confidentialité et l'anonymat des données recueillies.

○ Qui sont les assistantes maternelles ?

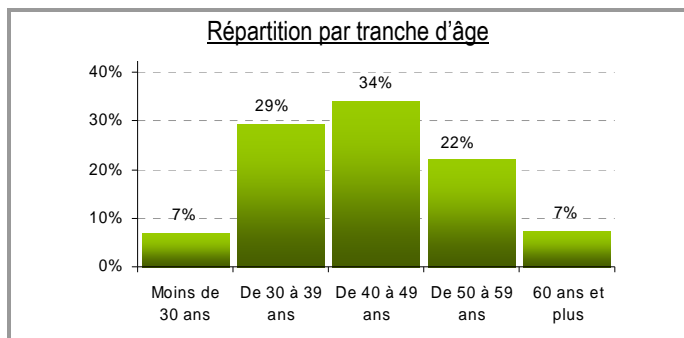
Sans grande surprise, on constate que le métier d'assistantes maternelles est une profession quasi exclusivement féminine, on dénombre seulement 1% d'hommes.

Les assistantes maternelles présentent généralement un niveau de qualification plutôt faible, les deux tiers ont au plus un CAP ou un BEP, ce que confirme une étude nationale de la DREES qui a montré que les assistantes maternelles sont moins diplômées que les salariées du privé, même si leur niveau de qualification tend à s'améliorer.

Elles vivent très majoritairement en couple (89%), et ont très souvent des enfants à charge. C'est le cas des trois quart d'entre elles, mais il semble qu'elles aient plus rarement de jeunes enfants que les salariées du privé.

○ Un profil vieillissant

L'âge moyen des assistantes maternelles du Gard s'élève à 44 ans et l'âge médian, séparant la population en deux parties égales, à 43 ans. Les deux tiers sont âgés de plus de 40 ans, donnée révélatrice d'un profil vieillissant des assistantes maternelles. Cela s'explique par deux phénomènes. Tout d'abord, cette profession se caractérise par une entrée tardive car ces femmes entrent la plupart du temps en activité une fois leurs propres enfants élevés (40 ans en moyenne en 2008 pour la France), ainsi que par des départs à la retraite plus tardifs.

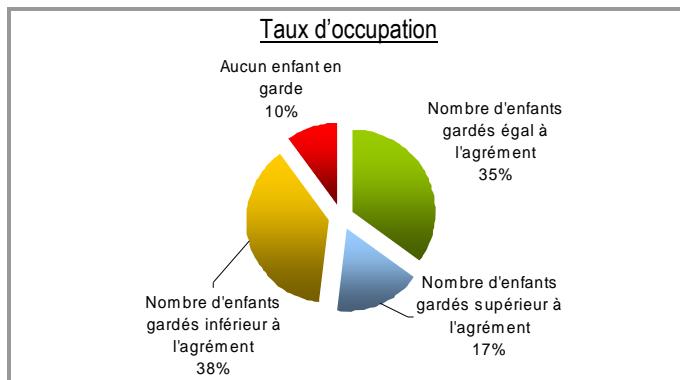


○ Une sous-utilisation de la capacité d'accueil liée à une insuffisance des demandes

Depuis la promulgation de la loi de financement de la Sécurité Sociale de 2009, le seuil d'agrément a été relevé à quatre enfants, contre trois auparavant. Mais en pratique, les assistantes maternelles ne sont pas toutes agréées pour accueillir quatre enfants. Ici, trois quart des assistantes maternelles du Gard sont autorisées à accueillir au moins trois enfants, dont 21% peuvent accueillir quatre enfants.

Il existe parfois un décalage important entre l'agrément et l'activité effective des assistantes maternelles. 10% d'entre elles n'ont actuellement aucun enfant en garde, et plus du tiers n'utilise pas la totalité de leur agrément. Il semblerait

qu'une insuffisance des demandes de garde soit en cause, plutôt qu'un choix personnel des assistantes maternelles. Elles sont d'ailleurs un tiers à estimer que leur niveau d'activité a sensiblement baissé depuis leur entrée dans la profession. Elles expliquent cela par la concurrence des structures collectives, préférées par les parents car moins onéreuses, mais aussi par la concurrence directe des autres assistantes maternelles jugées parfois trop nombreuses sur un même secteur.



○ L'amour des enfants souvent mis en avant

En dépit des idées reçues, c'est avant tout l'envie de travailler avec des enfants qui a été la motivation première des assistantes maternelles, même si elles n'écartent pas l'avantage de pouvoir être chez soi, être présentes pour leurs propres enfants tout en travaillant.

Elles paraissent d'ailleurs prendre à cœur la dimension éducative et d'éveil des enfants dont elles ont la charge, et ne se perçoivent pas comme de simples gardes d'enfants. Ainsi, le temps d'accueil des enfants est marqué par la mise en place de diverses activités (activités manuelles, jeux, sorties, promenades...).

En revanche, la fréquentation du Relais d'Assistants Maternelles n'est pas encore systématique. La logistique demandée pour se déplacer avec trois ou quatre enfants reste un frein majeur, que ce soit pour se rendre aux activités du RAM ou bien pour se regrouper avec d'autres assistantes maternelles. Malgré tout, le RAM reste la première et principale source d'informations des assistantes maternelles lorsqu'elles ont des questions, notamment sur les contrats, les congés payés....

Votre décision de devenir assistante maternelle a été motivée par :

La volonté de travailler auprès d'enfants	87%
Le souhaite de rester à domicile pour éduquer vos enfants	59%
Des changements de situation personnelle et/ou familiale	19%
Des événements liés au parcours professionnel	18%
Des difficultés pour s'insérer dans le monde du travail	7%
Autre	1%

○ De bonnes relations entre les assistantes maternelles et les parents employeurs

On imagine aisément que la relation entre les assistantes maternelles et les parents peut ne pas être simple et être source d'ambiguïtés. Bien que ce soit les parents les employeurs, les assistantes maternelles imposent bien souvent les modalités du contrat. A l'inverse, il arrive que certains parents n'en respectent pas toujours les termes.

Malgré tout, cette relation semble plutôt cordiale, aucune n'a déclaré de relations conflictuelles. Quelques tensions ponctuelles peuvent apparaître parfois, tenant essentiellement au respect des modalités du contrat quant aux horaires, ainsi qu'au paiement du salaire, d'autant plus que les parents ne sont pas particulièrement à l'aise avec ce rôle d'employeurs et les obligations sous-jacentes.

○ Un intérêt général pour la formation continue, difficile à concrétiser

Dans l'ensemble, les assistantes maternelles ont obtenu leur agrément sans trop de difficultés et se disent plutôt satisfaites de leur formation. Elles pensent avoir beaucoup appris et avoir acquis de nombreux savoirs et compétences sur le développement de l'enfant, son rythme et ses besoins. Elles sont néanmoins en demande de davantage de pratiques, de plus d'heures consacrées aux gestes de premiers secours, ainsi que davantage d'informations sur le cadre institutionnel (rédaction des contrats, congés...).

Au même titre qu'un salarié du privé, les assistantes maternelles peuvent bénéficier d'un plan de formation et ouvrent également droit au DIF. Mais en pratique, bien qu'une large majorité se dit intéressée, elles sont au final peu nombreuses à penser pouvoir mettre cela en œuvre, impliquant pour les parents employeurs de trouver une solution de garde alternative pour leurs enfants.

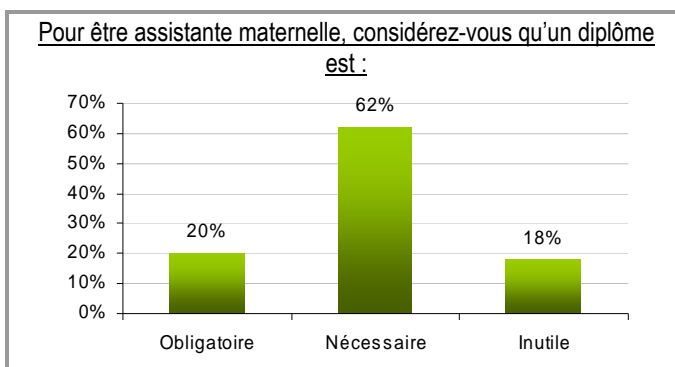
○ Le sentiment d'un métier isolé et encore mal reconnu

Se sentant parfois isolées, et peu encadrées, les assistantes maternelles du Gard sont nombreuses à souffrir d'un manque de reconnaissance, en comparaison des autres professionnelles de la petite enfance, amplifié par le sentiment d'une rémunération insuffisante au regard de l'amplitude horaire et des responsabilités. C'est ce que pense la moitié d'entre elles.

○ Les contrôles de la PMI et la mise en place d'un diplôme comme outils de professionnalisation

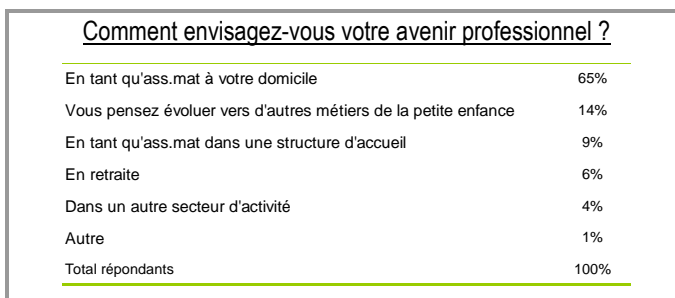
Aujourd'hui, la formation d'assistante maternelle n'est sanctionnée par aucun diplôme, qui dans les représentations collectives, est un gage de qualité et de compétences. Ainsi, elles sont plus de 80% à penser que la fin de la formation devrait être marquée par l'obtention d'un diplôme, constituant ainsi un bon moyen de professionnaliser ce métier, de le valoriser et de contribuer à une meilleure image des assistantes maternelles.

Aussi, pour les mêmes raisons, la moitié est en demande de davantage de contrôles de la PMI, contrôles généralement perçus de manière positive, comme un temps d'écoute et de conseil précieux, et garantissant leurs bonnes pratiques.

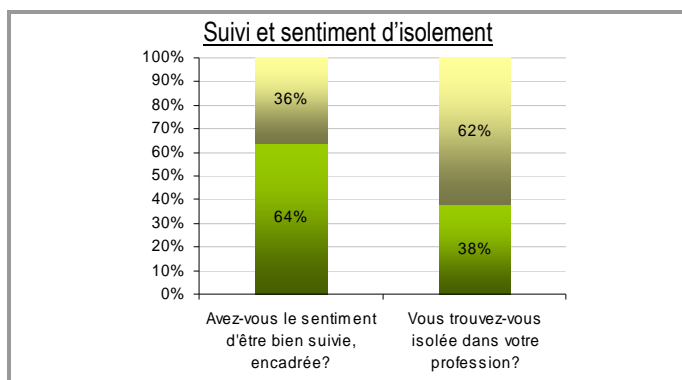


○ Assistantes maternelles en devenir

Le « turn-over » des contrats de garde induit des plannings de travail (heures, jours de garde, périodes de vacances...) changeants, mais aussi des périodes de travail plus ou moins creuses à l'origine d'une certaine incertitude financière. Dans la mesure où, pour la plupart d'entre elles, ce revenu constitue un salaire indispensable au ménage, elles sont, bien souvent, dans l'incapacité de se projeter dans l'avenir et d'envisager des projets à plus ou moins long terme.



Pour toutes ces raisons, mais également pour des motifs liés à la rémunération, au manque de reconnaissance, ou encore à la baisse de l'activité, si la majorité d'entre elles ne souhaite pas, pour le moment, de changer de profession, certaines s'interrogent sur leur avenir en tant qu'assistante maternelle. Elles sont ici 35% à souhaiter évoluer vers un autre métier, mais envisageant la plupart du temps de rester dans le secteur de la petite enfance.



En quelques mots...

L'Observatoire de la Famille répond une volonté de mieux appréhender les réalités de la vie quotidienne des familles gardoises. Il s'appuie sur un travail partenarial organisé autour de trois objectifs principaux : l'observation, l'évaluation et l'aide à la décision.

En recueillant la parole des assistantes maternelles du Gard, après avoir adressé une première enquête auprès des parents de jeunes enfants, l'Observatoire de la Famille a pu aborder une vision plus globale de la problématique de l'accueil de la Petite Enfance dans le département.

Aussi, ont pu être mis à jour l'ensemble des besoins, des difficultés et des attentes de ces assistantes maternelles.

Si l'étude à l'échelle du département donne une vision détaillée de l'ensemble des besoins et des attentes des assistantes maternelles gardoises, il est néanmoins important de tenir également compte des spécificités territoriales propres à chaque bassin d'emploi.

Pour plus d'informations :

U.D.A.F du Gard
152 rue Gustave Eiffel - ZI GREZAN
30034 NIMES CEDEX 1
☎ 04 66 02 17 33
☎ 04 66 02 17 21
✉ familles30@udaf30.fr